Appel à projets 2027

ENRICHIR LES PROJETS D'ACCUEIL EN INTEGRANT LA DEMARCHE ECOLO CRECHE® ET

ECO ACCUEIL PETITE ENFANCE RELAIS®

AIDE AU FONCTIONNEMENT

Gestionnaire-porteur du projet :
Nom du représentant légal :
Adresse :
Coût total du projet : € HT € TTC

PRESENTATION DU PROJET

Nom de la/les structure(s) concernée(s) par le projet :

NOM DE LA STRUCTURE 1 :

Type de structure : Eaje ☐ RPE ☐

Adresse :

Code postal : Commune :

NOM DE LA STRUCTURE 2 :

Type de structure : Eaje ☐ RPE ☐

Adresse :

Code postal : Commune :

NOM DE LA STRUCTURE 3 :

Type de structure : Eaje ☐ RPE ☐

Adresse :

Code postal : Commune :

NOM DE LA STRUCTURE 4 :

Type de structure : Eaje ☐ RPE ☐

Adresse :

Code postal : Commune :

NOM DE LA STRUCTURE 5 :

Type de structure : Eaje ☐ RPE ☐

Adresse :

Code postal : Commune :

Coordonnées du référent de l'action

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

DESCRIPTION DE L'ACTION

Date de labellisation prévisionnelle	
Description de l'action : démarches entreprises, mobilisation du personnel petite enfance, actions prévues, pistes de réflexion …	
Objectifs recherchés de la démarche	

Si le gestionnaire est une association, l'association atteste avoir souscrit au Contrat d'engagement républicain (Cer) et respecter son contenu. Tout manquement observé à ce titre est de nature à justifier un retrait de tout ou partie de la subvention accordée (décret du 31 décembre 2021 approuvant le Cer des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat).

PLAN DE FINANCEMENT DE L'ACTION

Le montant total des financements accordés par la branche famille ne peut excéder 80% du coût total de fonctionnement

COÛT	MONTANT	FINANCEMENT	MONTANT
Achats		**Subvention Caf**	
Services extérieurs		**Apport du demandeur**	
Frais de formation		**Autres (à préciser) :** - - -	
Autres (à préciser) : - - -			
TOTAL		**TOTAL**	

Fait à **le**

Fonction et signature :

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Obligatoires :

- **Liste des membres** du Conseil d'Administration pour les associations ou les C.C.A.S. ou celle des membres du Conseil Communautaire composant l'EPCI
- **Rapport d'activité le plus récent** (uniquement pour les associations)
- **Relevé d'identité bancaire**
- **Pour le paiement de l'acompte (70%)** : une attestation d'engagement une démarche de labellisation, que l'association Label Vie vous aura transmis.
- **Pour le paiement du solde (30%) à transmettre avant le 30/06/2028** : le bilan des démarches effectuées et un calendrier des actions restant à mener.

Pièces à fournir en cas de modification depuis le dernier envoi effectué à la Caf

- **Récépissé de déclaration en Préfecture** pour les associations
- **Arrêté préfectoral** portant création d'un Sivu/Sivom/EPC/Communauté de communes
- **Statuts datés et signés** (pour les associations ou les EPCI)

« La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès auprès du directeur de la Caf »